

SAINT-LOUP

Un homme blessé par balle à un bras

Selon nos informations, hier vers 14 heures, des coups de feu ont retenti dans le quartier de Château de Saint-Loup (10^e). Un homme de 25 ans, transporté à l'hôpital de la Timone par des proches, a été touché à un bras mais explique aux enquêteurs n'avoir aucune idée de ce qu'il s'est passé. La victime, dont le pronostic vital n'est pas engagé, est lourdement connue des services de police, notamment pour trafic de stupe. Aucune douille n'a été découverte dans le quartier, et les policiers de la brigade criminelle de la PJ ne savent pour l'heure rien du scénario qui a mené à ces blessures.

R.C.

AIX-EN-PROVENCE

Poignardé pour un mauvais renseignement

Il sortait d'un bar, lorsque, après une soirée un peu arrosée, vers 5h du matin dans la nuit de vendredi à samedi, ce jeune homme de 22 ans, s'est dirigé vers le haut du cours Mirabeau en quête d'une pizza. Mais en chemin, il a été abordé par trois individus manifestement plus éméchés que lui, en quête d'un magasin d'alimentation. Peu satisfait par la réponse du jeune homme, l'un des trois individus, âgé de 29 ans, s'est alors subitement énervé et, sortant un couteau de sa poche, a poignardé par trois fois la victime. Touché à la tête et à l'abdomen, il a dû subir une intervention chirurgicale et s'est vu prescrire 9 jours d'ITT. Avec l'aide de témoins sur place, la police nationale a rapidement localisé et interpellé l'auteur des coups de couteau, dans la supérette qu'il avait enfin trouvée.

Pour le restaurant de la Friche, la vie est moins belle

S'estimant trompé, l'établissement du Pôle Média attaque en justice la production de la série et la Ville

Une histoire qui commence comme un charme, par un appel du pied pressant. "C'était un jour de 2009. Éliane Zayan, ancienne élue à la Ville, m'a contacté - à titre personnel - pour me soumettre l'idée de reprendre le restaurant du Pôle Média de la Friche. Il était laissé à l'abandon à l'époque car l'ancien propriétaire avait eu des gros soucis", rembobine Christian Fontrier, la soixantaine affable, attablé au Studio 37. Une belle brasserie au style art-déco, tapissée d'affiches de films cultes : *Reservoir Dog*, *Pulp Fiction*... *Titanic*.



Jérémie Fontrier a été obligé de mettre son enseigne du Pôle Média en sauvegarde.

/PHOTO L. D'A.

"Le catering de France Télévision nous a détourné une partie de notre clientèle."

"Éliane Zayan disait qu'il fallait animer ce lieu emblématique. À l'époque, le bâtiment grouillait de vie et de salariés... J'ai voulu tenter l'aventure".

Contrat signé, trousseau de clefs en poche, l'homme s'est alors engagé dans de grands travaux, "350 000 euros investis". Les premières années, le fondateur de la société familiale Jérémie Traiteur n'a pas eu à regretter son choix : entre LCM, City Vox, la Région et toutes les sociétés qui occupaient alors cet immeuble neuf, les affaires tournaient bien. "On avait une forte activité, oui. Nous faisons dans les 120 couverts le midi, parfois 200 repas. Notre clientèle était composée à 80 % de gens travaillant dans les bureaux du Pôle et à 20 % de l'extérieur".

Mais à partir de 2012, alors que Christian Fontrier venait de revendre ses parts à son fils, Jérémie, 34 ans, le ciel se voilait progressivement. Fréquentation en

baisse. Et un coupable tout trouvé : les voisins de la série événement, *Plus Belle la Vie*, qui occupent les studios à côté. "Au début, les acteurs et techniciens mangeaient dans un petit garage. Une trentaine de personnes tout au plus chaque midi. Parfois, ils nous envoyaient même du monde...", serre le poing Jérémie Fontrier. Sauf qu'au fil du temps, on a récolté des témoignages de nos anciens clients qui allaient déjeuner chez eux. Il suffit de connaître quelqu'un et c'est possible. 17 euros payés en espèce le midi. Nous, on a commencé à souffrir de ce détournement de clientèle", assure le trentenaire au visage émacié, qui dénonce une "une concurrence déloyale".

"D'autant plus gênante, qu'elle est illégale", assure-t-il. "Quand on a signé le bail, il était bien stipulé qu'on était le seul espace de restauration sur 49 lots. Il était aussi écrit que le garage

qui servait de cantine à Plus Belle la Vie ne pouvait accueillir plus de 5 personnes pour des raisons de sécurité".

La situation se dégradait encore quand, en 2015, la Ville, propriétaire du Pôle Média, décidait avec France Télévision de "régulariser la cantine en faisant un appel d'offres pour monter un catering officiel. Ils l'ont installé dans deux lots contractuellement définis comme un hangar", enrage Jérémie Fontrier. Et de hausser le ton : "Un catering, c'est censé ne nourrir que le personnel d'une série! C'est censé être mobile et provisoire! Pas durer 10 ans! Là, en ce moment, ils font 150 couverts par jour. Nous, on perd 40 000 à 50 000€ par an, et eux, comme par hasard, c'est ce qu'il gagne".

Un voisinage qui profite également du droit de préemption concédé par la Ville à PBLV sur le rachat des lots qui se libèrent dans le Pôle Média. "Aujourd'hui, LCM, City Vox et bien d'autres sont partis et de nombreuses structures, qui sont, elles, liées à la série, sont arrivées en remplacement. Tous ces gens sont obligés d'aller au catering, pendant que nous, on coule".

"Ils demandent à nos clients : 'À quelle heure ils arrivent ? À quelle heure ils partent?'"

Conséquence de cette déconfiture : le placement en procédure de sauvegarde du Studio 37 et "quatre personnes mises à la rue", se désole Jérémie, qui, lui, ne se "paye plus depuis 3 mois". Après de vaines tentatives de négociations, le trentenaire a finalement décidé de porter l'affaire devant la justice en attaquant la Sogima (qui gère le Pôle Média pour la Ville)

et le producteur du soap, Tel-france. "Nous ne ferons pas de commentaire sur une affaire en cours", tranche la Ville. "Ce catering est légal et réservé au seul personnel de la série", maintient mordicus PBLV.

En attendant le procès sur le fond, prévu en fin d'année, une première manche judiciaire va se dérouler, mercredi, devant le tribunal administratif. Le restaurant Studio 37 y a en effet assigné la Ville après avoir subi des "mesures de rétorsion" liées à l'action judiciaire estime le requérant. "Du jour au lendemain, en arguant de questions de sécurité, ils nous ont installé un SAS à l'entrée du Pôle, raconte Jérémie Fontrier. Quand personne n'est à l'accueil, les clients sont refoulés. D'autre part, ils ne peuvent plus se garer à l'intérieur et quand on veut organiser des anniversaires ou des événements le soir, ce qui nous permettait de survivre, on nous demande de fournir bien avant la soirée les photocopies des cartes d'identité de chaque invité. C'est juste impossible!".

Et de livrer un exemple frappant : "Le 30 décembre, un client régulier avait réservé pour 200 personnes pour son anniversaire. En plus de fournir les photocopies des papiers de ses invités, ils lui ont demandé, par mail : À quelle heure ils arrivent ? À quelle heure ils partent ? Quel est l'objet du repas ? Combien il y aurait d'allers-retours?... Un interrogatoire en règle. Dans ces conditions, il a préféré renoncer", s'étouffe le commerçant. "Nous sommes donc devenus le seul restaurant de France où l'on exige la liste des invités, leur carte d'identité, leur emploi et le nom de leur employeur... C'est clair, ils veulent nous empêcher de travailler". Une histoire qui tourne mal, très mal.

Laurent D'ANCONA

idées SERVICES

VIP Moto
GRAND CHOIX DE SCOOTERS & MOTOS, NEUFS & D'OCCASION

VIP
MARSEILLE

NOUVEAU CONCESSIONNAIRE HONDA

Entretien et réparations, atelier agréé assurances et mutuelles.
Ouvert 6j/7 du lundi au samedi

30, Cours Lieutaud - 13001 MARSEILLE
Tél 04.91.00.00.00
www.vipmoto.fr

KING MOTO
MOTOS ET SCOOTERS NEUFS ET OCCASIONS

CONCESSIONNAIRE :
PIAGGIO, VESPA, APRILIA, GILERA, SUZUKI
AGENT OFFICIEL HONDA
ATELIER, ACCESSOIRES, EQUIPEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
83 AVENUE DU CAP PINEDE PARKING
PRIVE 13015 MARSEILLE
04 96 16 00 00
www.kingmoto.fr

ACHAT D'ANTIQUITES
DEBARRAS SUCCESSION

Membre du syndicat des antiquaires à Marseille depuis 30 ans

Miroir, luminaire, tableau
Argenterie, mobilier
Livre, jouet, succession
Paiement comptant

Jean Garcia
06 08 05 84 49

La Gaye Automobiles
Professionnel habilité & agréé
MINISTRE DE L'INTERIEUR

FAIT VOTRE CARTE GRISE EN UN INSTANT !

Pour votre voiture, moto, camping-car, remorque, ambulance, prestation à 25 €

24 rue de l'Horticulture
13009 Marseille
04.91.74.16.82

Bijouterie l'Echoppe d'Or
RACHAT OR ET BIJOUX

Votre intérêt est de vendre votre or au plus cher.
Venez nous voir !!!
3 adresses à Marseille

- 47, rue d'Endoume - 13007
04 91 52 00 32
- 165, avenue du Prado - 13008
Régus - Accueil 8^{ème} étage
04 91 17 90 19
- 46, rue Alphonse Daudet - 13013
04 91 56 26 02
www.lechoppedormarseille.com
shop.lechoppedormarseille.com

Tapissier Matelassier
RÉFECTION ET CONFECTION

Fauteuils, tous styles,
Canapés, Coussins,
Matelas laine,
Sommiers tapissiers,
Rempailage,
Cannage,
Coutelles,
Edredons
Devis gratuit

15, rue du Gaz du Midi
13008 Marseille
04.91.30.10.62

LES BAUMETTES

Les "3 de Briançon" libérés hier soir



Un comité d'accueil d'une centaine d'amis et autres militants attendait les "3 de Briançon" devant la maison d'arrêt. /PHOTO R.C.

Après plus d'une dizaine de jours d'incarcération, ceux que l'on appelle "les 3 de Briançon" ont fini par être libérés hier soir des Baumettes. Un comité d'accueil d'une centaine d'amis et autres militants, venus en première intention pour manifester contre leur détention, les attendait devant la maison d'arrêt. À la suite d'une marche antifasciste organisée dimanche 22 avril dans le Briançonnais, deux Suisses et une Italienne - Théo, Bastien et Eleonara - avaient été interpellés pour avoir "facilité ou tenté de faciliter l'entrée irrégulière en France d'une vingtaine d'étrangers en bande organisée". Les trois militants ont été dans la foulée placés en détention provisoire à

Gap par le tribunal correctionnel de la commune après une comparution immédiate, en attendant leur procès le 31 mai dans les Hautes-Alpes. Mais rapidement, le procureur de la République de Gap a informé que le trio était transféré aux Baumettes après avoir "été informé de l'organisation imminente d'une manifestation de soutien à ces deux détenus". Selon nos informations, leurs avocats - M^e Cécile Faure-Bracq, Yacine Djerroune et Philippe Chaudon - sont parvenus à convaincre la justice de les laisser libres jusqu'à leur procès. Ils n'ont pas le droit de quitter la région, ont interdiction de parler à la presse et devront pointer chaque jour.

R.C.

PUBLI REPORTAGE

844051

TREIZÉCINQ



TREIZÉCINQ (http://www.treizeetcing.com), créateur d'événements pétanque haut de gamme pour les entreprises, débarque à Marseille en mai.

Quoi de mieux pour fédérer ses collaborateurs ou fidéliser ses clients que l'atmosphère conviviale et ludique d'un trophée de pétanque, c'est l'idée de cette agence d'événementiels tournée essentiellement vers les boules.

Ce sport/jeu est de plus en plus "tendance" et s'exporte aujourd'hui bien au-delà des frontières du sud. La Suède est ainsi fan, on y taquine le cochonnet et on y déguste notre anisette. Le 18 mai prochain, TREIZÉCINQ organise pour la 2ème année consécutive L'UNIS PETANQUE TOUR au groupe Bouliste Pharo Catalans de Marseille sur le vieux port.

Ce trophée réunit les professionnels de l'immobilier adhérents du syndicat UNIS (L'Union des Syndicats de l'Immobilier), et leurs partenaires, sur l'un des plus beaux bouledromes de la cité phocéenne.

Pour des informations sur l'événement, contacter :
Jérôme Escudé : 06 70 48 47 22 .